POUR LA PRISE EN CONSIDÉRATION DE LA SANTÉ DES HABITANTS DE RÉDANGE POTENTIELLEMENT IMPACTÉE PAR LA LIGNE THT SOUTERRAINE MOULAINE-BELVAL IMPLANTÉE PRESQUE SOUS LES MAISONS !

Nous, les soussignés, riverains de Rédange (Moselle – France) dont les habitations et jardins sont situés à moins de 30 mètres de la partie luxembourgeoise de la ligne Très Haute Tension transfrontalière souterraine 2 x 225 000 volts Moulaine-Belval en cours de construction, et nous, les soussignés, citoyens, élus et associatifs, solidaires de ces riverains,

considérant :

- → que l'information du public pour ce projet et la prise en considération de son avis ont été totalement défaillantes en ce qui concerne les habitants de la commune de Rédange,
- → que la partie luxembourgeoise du tracé qui longe la frontière franco-luxembourgeoise sur plusieurs kilomètres n'a pas été soumise à concertation des pouvoirs publics mosellans,
- → que l'absence de transparence du porteur de projet luxembourgeois vis-à-vis des autorités et du public français nuit gravement au principe d'intérêt public,
- → que nous avons connaissance que la technologie utilisée pour le blindage de la conduite souterraine luxembourgeoise serait totalement différente de la technologie utilisée pour la partie française, voire que le blindage serait inexistant pour la partie de la ligne située sur le territoire luxembourgeois,
- → que l'exposition des riverains frontaliers rédangeois n'a pas fait l'objet d'études sanitaires,
- → que les champs magnétiques ne connaissent pas les frontières administratives,
- → que des résolutions relatives au principe de précaution, mentionné dans l'article 191 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et inscrit dans la charte de l'environnement de la Constitution française, doivent s'appliquer à ce projet,

exigeons, selon les termes de la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (Espoo, 1991) que des réponses concrètes et sérieuses en termes d'impact sanitaire et environnemental nous soient données, prenant la forme d'un véritable débat public, d'une étude d'impact sanitaire avec étude scientifique indépendante et d'une enquête publique.

NB : cette pétition est adressée à :
- Pour la France : ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire ;
- Pour le Luxembourg : ministère de la Santé, ministère du Développement durable et des Infrastructures.

Nom, prénom	Fonction élective ou organisme	Adresse	Signature

Cette pétition est à retourner au siège de l'association Empreinte Positive, 3 rue de la Tour, 57390 Rédange (France)